Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **31 (2004)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Relié à la patrie par le droit de vote

Question délicate: 90 000 Suisses de l'étranger sont-ils trop ou trop peu? Tel est en effet le nombre de ceux qui se sont enregistrés pour exercer leur droit de vote. Il correspond à tout juste un cinquième des Suisses en âge de voter établis à l'étranger. En fin de compte, 40 à 70% de ces citoyens votent effectivement, selon le sujet.

De ce point de vue, on peut affirmer que 90 000 est un chiffre élevé, car en Suisse même, le taux de participation ne dépasse souvent pas 30%. Et ce, bien que les citoyens vivant en Suisse puissent s'informer beaucoup plus simplement des affaires de leur pays et n'aient nullement besoin de s'inscrire au rôle électoral.

90 000 est un gros chiffre, supérieur de 8000 à celui de 2002. Quand les Suisses de l'étranger reçurent le droit de voter par correspondance, il y a douze ans, seuls 14 000 en firent usage. Le Conseil fédéral estimait alors que ce nombre ne dépasserait sans doute jamais les 25 000.

90 000 est aussi un chiffre respectable, parce qu'il est avéré qu'il peut faire basculer un scrutin et qu'il a ainsi un impact direct sur la vie du pays. Et parce que la limite des 100 000 est à portée de main. Or ce chiffre rond magique permettrait de déposer des initiatives.

Pourtant 90 000 reste faible, puisqu'il ne représente qu'un citoyen émigré sur cinq. Les Suisses de l'étranger ont quitté la patrie mais gardé leur passeport rouge. Ils conservent ainsi la plupart des droits que leur confère leur nationalité. Où qu'ils séjournent, ils ont droit à la protection consulaire en cas de besoin. Et s'ils devaient rentrer un jour en Suisse, ils peuvent exercer du jour au lendemain tous leurs droits civiques, comme s'ils n'étaient jamais partis.

Gabrielle Keller

L'Organisation des Suisses de l'étranger leur fournit, entre autres, des conseils juridiques gratuits et des aides aux études – sans même parler de l'abonnement gratuit à la «Revue Suisse»!

Les Suisses de l'étranger font partie de la communauté suisse.

Dans la capitale, dans chaque canton, dans chaque commune et dans toutes nos représentations diplomatiques, des gens veillent à ce que les liens légaux et sociaux entre les Suisses de l'étranger et leur patrie ne se relâchent pas.

Les Suisses de l'étranger ont besoin de leur première patrie. Et la Suisse a besoin de ses citoyens de l'étranger pour la mailler avec le monde.

Sans la voix de tous les Suisses et Suissesses qui, quelque part dans le monde, portent d'une façon ou d'une autre l'image de notre pays et assurent par leur participation politique aux affaires nationales un lien avec le monde, la Suisse serait très appauvrie.

Pour toutes ces raisons, le droit de participer aux élections et aux votations est un privilège important. Si ce n'est pas une obligation impérative, c'est une affaire d'honneur que de s'inscrire au rôle électoral et de contribuer au bon fonctionnement de la Suisse pour tous ceux à qui l'avenir de leur patrie tient à cœur.

Gabrielle Keller

Traduit de l'allemand.

SOMMAIRE

FOCUS
Avis de tempête dans le ciel suisse 4

ACTUALITÉ POLITIQUE
Risque de démantèlement social 8

DOSSIER
Trafic frontalier florissant 11

PAGES OFFICIELLES
Le nouveau visage de l'armée suisse 14

COURRIER DES LECTEURS 18

NOUVELLES 19

Même après le grounding de Swissair, la survie de Swiss n'est pas assurée. L'aviation suisse est en pleine turbulence.

PHOTO DE COUVERTURE: Patrick Lüthy (montage)

REVUE SUISSE
www.revue.ch

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 31e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; **Rolf Ribi** (RR), **Isabelle Eichenberger** (IE), **Charly Veuthey** (CV), **Gabriela Brodbeck** (BDK), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. **René Lenzin** (RL), Palais Fédéral. Traduction: **Jacques Lasserre.**

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9.
Impression: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall.
Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.–

Internet: www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch